

Rousseau

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb038_f0095

SourceBoite_038-3-chem | Le droit.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Rousseau, Jean-Jacques](#)

Références bibliographiques[Rousseau, Discours sur l'origine de l'inégalité](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb119482543>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : , (? -- ?)

TITRE Discours sur l'origine de l'inégalité

LIEU DE PUBLICATION pas de lieu...

DATE 1754

EDITEUR pas d'éditeur...

Rousseau.

Discours sur l'inégalité

Le crime n'existe qu'à certains relations est les
de crime avec l'oppression: «Nuit à la civilisation
à laquelle profond et honore. Rupture
de ~~la~~ la reconnaissance.

Contrat

Par le contrat on a créé un ordre, et le contrat
est le loi. de citoyens consentants on se libère
de violation du contrat est identifiée à la guerre.
de criminel peut la guerre à la vie. On a opposé
à 2 individus - état
- l'individu } - de l'individu
analogie à celui qui précède le contrat. de la
de la guerre est de hier le criminel.

ce qui est essentiel  est de détruire le
criminel - ou de le priver de sa liberté:

sur les galeries de gènes "Liberté": parce
que seul le crime empêche la liberté des citoyens.

Le "Liberté" est la liberté des autres.

Le criminel est hors de la société.

- Mais cette fin du contrat prête à l'usage et le contrat
de le criminel devant se voir la peine en tant
que citoyen.

mais d'autre côté le châtiment punit.
Tantôt le châtiment est une fin du contrat (il n'y a
pas de meurtre, d'autre punition par exemple)
tantôt le châtiment est une fin du contrat.

ceci bien est l'équivoque du contrat
à la fois réel et non réel. Pas d'intermé-
diaire.

~~à la fois réel et non réel~~
~~à la fois réel et non réel~~